

# **Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement**

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2019**

## **Table des matières**

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

**©Bureau du Conseil privé (2019)**  
**Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:  
Quarterly Financial Report for the quarter ended June 30, 2019 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF

ISSN 2562-8364

## Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2018-19. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

## Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Comme le Secrétariat a été créé au cours de l'exercice 2017-2018, il n'est pas encore doté d'une architecture d'harmonisation des programmes aux fins de l'établissement de rapports. Un cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes sont en cours d'élaboration; ils devraient être terminés pendant l'exercice 2019-2020.

## Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2018-2019. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

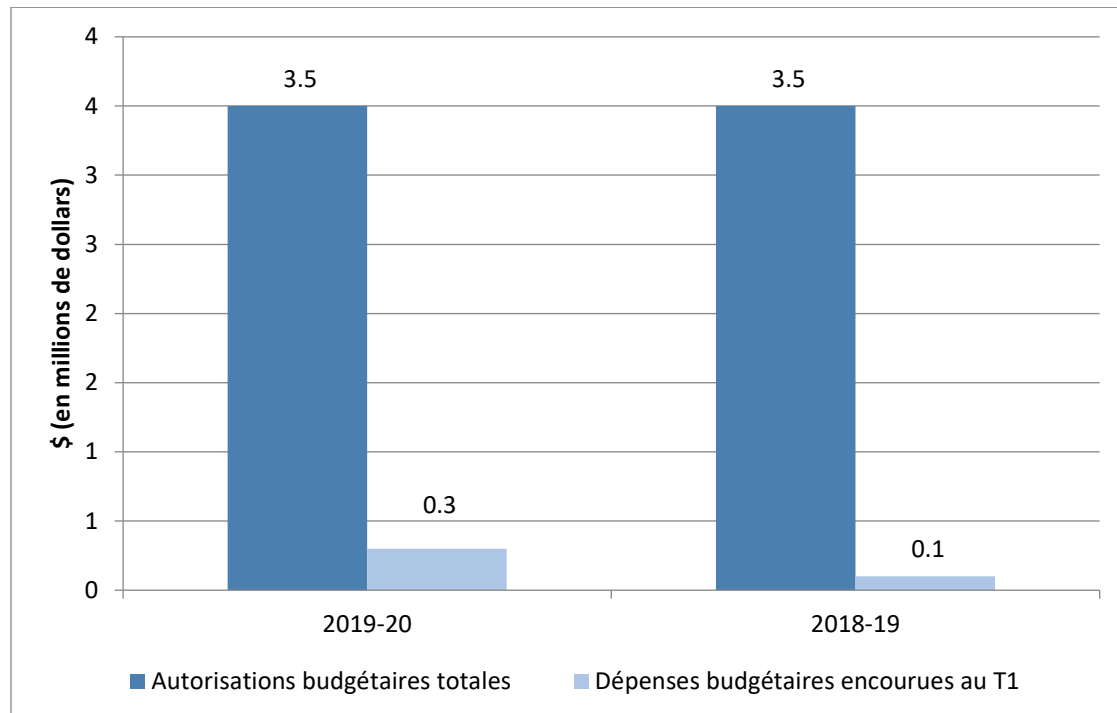
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2019.

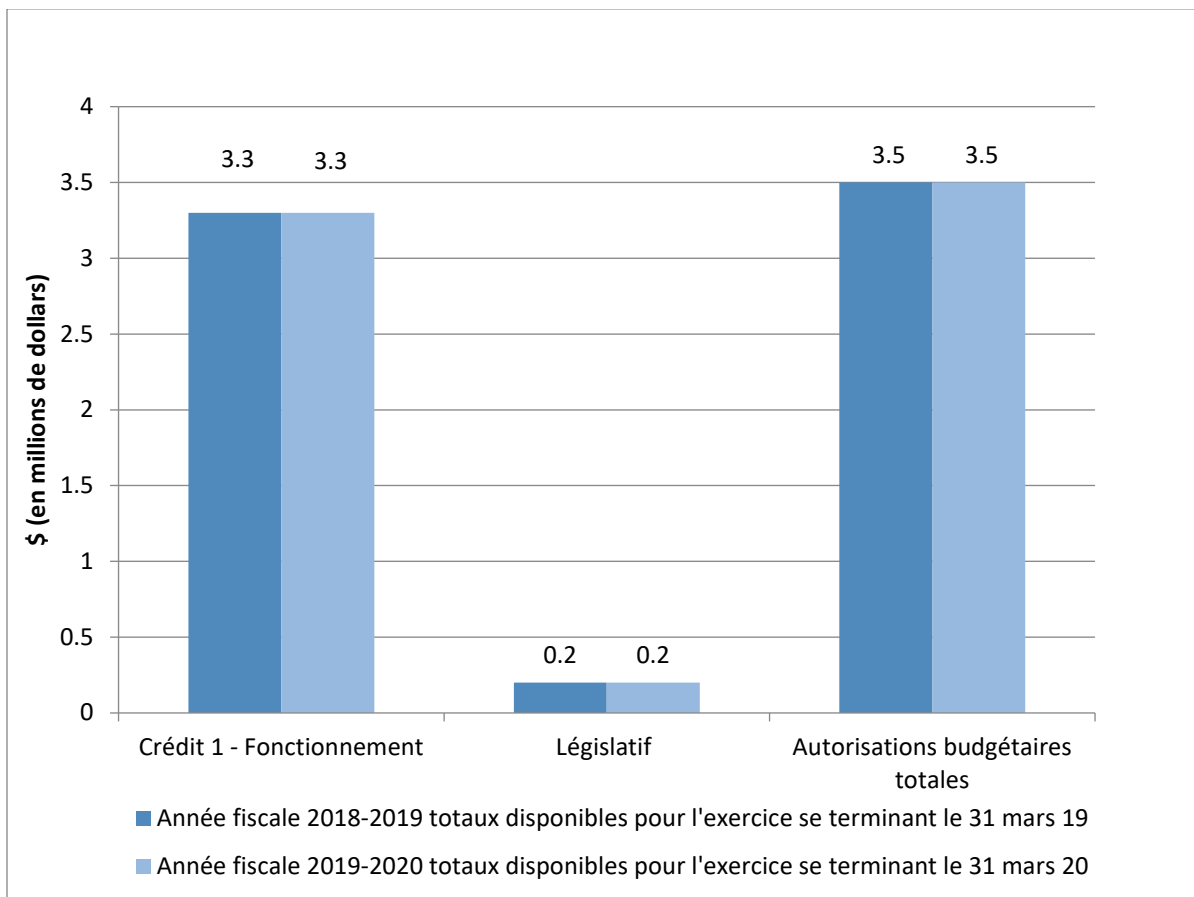
Le Secrétariat a dépensé environ 9 % de ses autorisations au cours du premier trimestre, comparativement à 2 % pour le même trimestre de l'exercice 2018-2019 (consultez le graphique 1 ci-dessous).



**Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes aux premiers trimestres des exercices 2019-2020 et 2018-2019**

*Changements importants apportés aux autorisations*

D'après le graphique 2 et l'annexe B, présentée à la fin du présent document, au 30 juin 2019, les autorisations totales dont disposait le Secrétariat s'élevaient à 3,5 millions de dollars en 2019-2020, comparativement à 3,5 millions de dollars au 30 juin 2018. Il n'y a donc pas d'écart d'un trimestre à l'autre.



**Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 30 juin 2019**

*Changements importants apportés aux dépenses*

Les dépenses cumulatives à ce jour comptabilisées à la fin du premier trimestre ont augmenté de 229 000 \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

<b>Changements importants dans les dépenses par article courant</b> (en milliers de dollars)	<b>Exercice 2019-2020 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 juin 2019</b>	<b>Exercice 2018-2019 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 juin 2018</b>	<b>Variation en \$</b>	<b>Variation en %</b>
Personnel	262	59	203	345 %
Transports et communications	8	5	3	67 %
Information	4	-	4	-
Services professionnels et spéciaux	15	5	10	192 %
Location	2	-	2	-
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	2	-	2	-
Acquisition de machines et de matériel	4	-	4	-
Paiements de transfert	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	1	-	1	-
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>298</b>	<b>69</b>	<b>229</b>	<b>334 %</b>

\* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

#### Effectif

L'augmentation de 203 000 \$ est principalement attribuable au fait que le Secrétariat fonctionne avec un effectif complet pendant la période visée. Pendant le premier trimestre de l'exercice 2018-2019, le Secrétariat a participé à la mise en œuvre des structures tangibles de l'organisation, notamment la dotation d'employés, et il fonctionnait alors avec un effectif partiel.

#### Information

L'augmentation de 4000 \$ est attribuable à un contrat d'aide aux communications confié à des professionnels à l'appui de la présentation du premier rapport annuel du Comité au Parlement le 9 avril 2019. Pendant le premier trimestre de l'exercice 2018-2019, le Comité et le Secrétariat procédaient à la mise en œuvre de l'organisation et de ses activités d'examen. À ce moment-là, ces types de dépenses n'étaient pas nécessaires.

#### Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 10 000 \$ est attribuable au besoin de services de traduction dans le cadre de la rédaction du rapport annuel du Comité pour l'année 2018 et de ses examens de 2019. Le Secrétariat a aussi sollicité des services consultatifs professionnels afin de l'aider à préparer son rapport spécial pour l'exercice 2019. Pendant le premier trimestre de l'exercice 2018-2019, le Comité et le Secrétariat procédaient à la mise en œuvre de l'organisation et de ses activités d'examen. À ce moment-là, ces types de dépenses n'étaient pas nécessaires.

## Risques et incertitudes

Le rapport financier trimestriel du Ministère fait état des résultats de la période financière en cours relativement au budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020.

Bien que les rénovations aux installations du Secrétariat aient été complétées au cours de l'exercice précédent et que toutes les factures aient été payées avant la fin de l'exercice 2018-2019, le Secrétariat s'attend à engager des coûts supplémentaires en vue de répondre à certaines normes relatives aux installations. Même si des estimations ont été fournies pour ces ajustements, des dépenses imprévues supplémentaires liées à ces travaux pourraient exercer une pression financière sur l'organisation. De même, le Secrétariat met actuellement la dernière main au protocole d'entente avec Services partagés Canada (SPC) pour la prestation de soutien en matière de technologie de l'information, ce qui n'a pas encore été entièrement chiffré.

Le Secrétariat ne s'attend pas à demander de fonds supplémentaires et prévoit effectuer toutes les activités et les opérations à même l'enveloppe budgétaire actuelle.

## Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

L'environnement opérationnel du Secrétariat n'a pas connu de changements importants. Le Secrétariat a mis en place une structure opérationnelle et de gouvernance qui lui permet d'exécuter de son mandat.

## Approbation des cadres supérieurs

---

Rennie Marcoux, Directrice générale  
Ottawa, Ontario  
22 août 2019

---

Sean Jorgensen, Directeur des opérations et Directeur des finances  
Ottawa, Ontario  
21 août 2019

## Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019

ÉTAT DES AUTORISATIONS (*non vérifié*) (*note 2*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 271 323	242 735	242 735	3 294 747	18 792	18 792
Autorisations législatives budgétaires				-	-	-
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	219 405	54 851	54 851	199 081	49 770	49 770
Autorisations budgétaires totales	3 490 728	297 587	297 587	3 493 828	68 562	68 562
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 490 728</b>	<b>297 587</b>	<b>297 587</b>	<b>3 493 828</b>	<b>68 562</b>	<b>68 562</b>

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.



## Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

## Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019

DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (*non vérifié*) (*note 2*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	1 653 425	262 324	262 324	1 673 026	58 920	58 920
Transports et communications	330 004	7 458	7 458	327 040	4 462	4 462
Information	56 003	3 800	3 800	55 500	-	-
Services professionnels et spéciaux	1 137 921	15 068	15 068	1 226 803	5 179	5 179
Location	87 491	1 840	1 840	86 705	-	-
Services de réparation et d'entretien	100 000	-	-	-	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	15 337	1 474	1 474	15 200	-	-
Acquisition de machines et de matériel	110 547	4 317	4 317	109 554	-	-
Paievements de transfert	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	-	1 305	1 305	-	-	-
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 490 728</b>	<b>297 587</b>	<b>297 587</b>	<b>3 493 828</b>	<b>68 562</b>	<b>68 562</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 490 728</b>	<b>297 587</b>	<b>297 587</b>	<b>3 493 828</b>	<b>68 562</b>	<b>68 562</b>

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.